

FORMATION PRATIQUE AUX TECHNIQUES D'ÉLABORATION DES CYCLES ET DES PLANNINGS DE TRAVAIL

Tous les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux

CONTEXTE

L'organisation du temps de travail constitue un enjeu majeur pour les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux. La construction des cycles et des plannings doit en effet concilier le respect de la réglementation, les contraintes de fonctionnement des services, la continuité de l'activité, les effectifs disponibles et, autant que possible, les attentes des professionnels.

Dans la pratique, de nombreux établissements ont développé des organisations parfois complexes : séquences courtes, alternances spécifiques, intégration des jours fériés, des RTT, des congés, des absences prévisionnelles ou des contraintes liées aux effectifs de jour et de nuit. Ces choix d'organisation nécessitent une réelle maîtrise technique afin de construire des cycles sécurisés, lisibles et adaptés au terrain.

Cette formation se veut avant tout concrète, pratique et opérationnelle. Après l'acquisition des fondamentaux réglementaires et méthodologiques, les participants travaillent à partir des contraintes réelles de leur service ou de leur établissement pour élaborer plusieurs hypothèses de cycles et de plannings. À l'issue de la session, ils repartent avec des simulations directement exploitables, déroulées sur une année complète sous Excel.

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation relative au temps de travail et aux cycles de travail ;
- Comprendre les principes de construction des cycles individuels et collectifs ;
- Élaborer des organisations intégrant les contraintes du service : effectifs, couverture en personnel, accords locaux, absences, jours fériés, RTT et souhaits du personnel ;
- Dimensionner les effectifs en fonction de l'organisation retenue ;
- Construire des plannings prévisionnels fiables et cohérents ;
- Simuler différents scénarios d'organisation afin d'identifier les solutions les plus adaptées au fonctionnement du service.

CONTENU

La formation aborde de manière progressive les dimensions réglementaires, techniques et opérationnelles nécessaires à la construction des cycles et des plannings.

1. La réglementation relative au temps de travail et aux cycles

- définition et durée d'un cycle de travail ;
- durées minimales et maximales de travail ;
- garanties minimales en matière de repos quotidien, repos hebdomadaire et repos par quinzaine ;
- gestion des congés annuels, RTT et jours fériés ;
- prise en compte des temps de pause, de repas et, selon les organisations, des temps d'habillage.

2. Les calculs de dotation en personnel

- calcul des effectifs disponibles au regard des effectifs alloués ;
- calcul des effectifs nécessaires selon l'organisation souhaitée ;

- mise en cohérence entre ressources disponibles, couverture du service et niveau d'activité attendu.

3. Les techniques de construction des cycles

- cycles individuels et cycles collectifs ;
- mini-cycles : intérêts, limites et conditions d'utilisation ;
- organisations intégrant des agents à temps plein et à temps partiel ;
- cycles en 12 heures : avantages, limites et points de vigilance ;
- cycles de nuit, notamment les organisations dites « autosuffisantes » ;
- organisations alternant jour et nuit ;
- intégration des RTT, jours fériés, congés et autres absences dans le cycle ;
- recherche des équilibres de présentisme au sein de l'organisation.



DÉROULEMENT

La session s'articule en deux temps complémentaires.

La première partie apporte aux participants les repères réglementaires et les méthodes indispensables pour construire un cycle de travail cohérent et sécurisé.

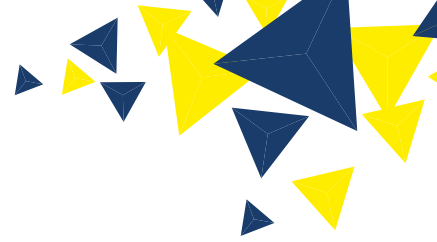
La seconde partie est résolument tournée vers la mise en pratique : chaque participant travaille à partir des particularités de son service, de ses contraintes d'effectifs et de son organisation cible.

Le formateur s'appuie sur un outil Excel permettant de simuler les organisations, de visualiser leur déroulement sur une année complète et d'en mesurer les effets concrets sur les plannings et la couverture des besoins.



PUBLIC

Cette formation s'adresse au personnel d'encadrement des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, aux responsables de service, aux responsables des ressources humaines, aux directions, ainsi qu'aux représentants du personnel impliqués dans les questions d'organisation du temps de travail.



LIVRABLES

À l'issue de la formation, les participants repartent avec :

- plusieurs hypothèses de cycles ou de plannings élaborées à partir de leur propre contexte ;
- des simulations réalisées sous Excel et déroulées sur une année complète ;
- une méthode réutilisable pour ajuster, sécuriser et faire évoluer leurs organisations de travail.



MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne apports théoriques, explications méthodologiques et exercices pratiques d'application. Elle s'appuie sur des situations concrètes apportées par les participants afin de favoriser une appropriation immédiate des outils et des techniques présentés.



CALENDRIER DES SESSIONS PROGRAMMÉES EN VISIOCONFÉRENCE

- 4 et 5 juin 2026 (date limite d'inscription : 15 mai 2026)
- 10 et 11 septembre 2026 (date limite d'inscription : 15 août 2026)
- 26 et 27 novembre 2026 (date limite d'inscription : 1^{er} novembre 2026)
- 11 et 12 février 2027 (date limite d'inscription : 1^{er} janvier 2027)
- 27 et 28 mai 2027 (date limite d'inscription : 15 avril 2027)



DURÉE & SUIVI

2 jours, soit 14 heures.

À l'issue de la session, les participants peuvent nous recontacter pendant une durée de 6 mois pour soumettre des situations particulières ou approfondir un point de mise en œuvre.



MODALITÉS

- Intra-établissement ou groupement d'établissements ;
- Inter-établissements en visioconférence selon calendrier ;



COÛT PÉDAGOGIQUE

900 € net de toute taxe par participant pour la session de 2 jours en visioconférence